



BULLETIN D'INFORMATION SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE

Numéro 033/SISAAP/ Mars 2018

ECHO DU SISAAP

Relance du bulletin mensuel d'informations du SISAAP.

Après sept (7) mois de suspension pour des raisons essentiellement organisationnelles, le bulletin d'information mensuel du Système d'Information sur la Sécurité Alimentaire et d'Alerte Précoce (SISAAP) est relancé. L'arrêt de sa publication a suscité de multiples réactions de ses lecteurs les plus assidus, qui ont constitué une source de motivation pour l'équipe de rédaction. Que vivement le bulletin conjoint d'informations sur les marchés, « AL ASWAK », produit d'une collaboration SISAAP, SIMPA, SIMBétail, PAM et FEWS NET, lui emboîte les pas, pour une parution régulière tous les deux mois.

Une enquête de sécurité alimentaire pour la période pré-soudure en perspective.

Selon les résultats de l'analyse de la situation alimentaire et nutritionnelle de l'outil Cadre Harmonisé d'identification et d'analyse des zones à risque et des populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle du mois de Mars 2018, au moins dix huit (18) départements administratifs de la zone sahélienne du Tchad basculeraient en phase crise, pendant la période projetée (juin-août) si des mesures appropriées ne sont pas préconisées en faveur des populations classées en phase crise et en urgence pendant la période courante (Mars-Mai). Face à cette situation, le SISAAP et ses partenaires techniques (SPI, PAM, FAO et FEWS.NET) envisagent réaliser une enquête de sécurité alimentaire pré-soudure, qui pourrait démarrer en début du mois de Mai 2018, pour renseigner une analyse du Cadre Harmonisé en Juin 2018.

SOMMAIRE

- Echo du SISAAP
- Situation agropastorale
- Situation des marchés
- Situation alimentaire et nutritionnelle
- Perspectives alimentaire et nutritionnelle

Le Département de Djourf Al Ahmar est-il menacé par une crise alimentaire ?

La situation alimentaire et nutritionnelle du Département de Djourf Al Ahmar, Région du Sila, inquiète les autorités locales de cette circonscription. Bien que classé en « phase minimale » pendant la période courante (mars-mai) et en « phase sous pression » en période projetée (juin-août) suite à l'analyse du Cadre Harmonisé de Mars 2018, les députés de ce département ont adressé une requête au Ministre en charge de l'Agriculture demandant une intervention d'urgence en faveur de la population des Sous-préfectures d'Am-Dam et de Magrane. Une mission conjointe Gouvernement/Partenaires, sous la coordination du SISAAP se rendra dans les prochains jours pour s'enquérir de la situation.

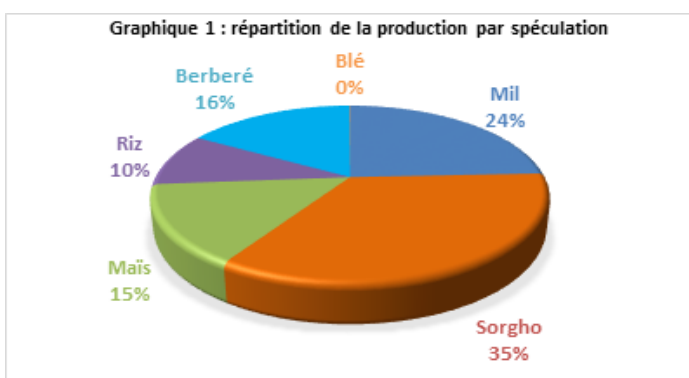


Food and Agriculture Organization
of the United Nations



Situation agricole

Les résultats définitifs de la campagne agricole 2017/2018 présentent une production céréalière de 2.716.900 tonnes, en baisse de 2,1% comparée à la moyenne quinquennale et de 5,0% par rapport à celle de la dernière campagne 2016/2017. Les baisses les plus importantes, comparées à la moyenne quinquennale, ont été enregistrées dans la plupart des régions de la zone sahélienne à cause de l'installation tardive de la campagne, des séquences sèches assez longues et un arrêt précoce des pluies. Le mil et le Sorgho sont les deux principales céréales, car elles représentent près de 60% de la production céréalière du pays.



Situation agricole

Le bilan céréalier dégage un déficit net de 112.184 tonnes. La disponibilité apparente est de 154 kg/personne/an, en baisse par rapport à celle de l'année dernière (173,1 kg/personne/an) et de la norme de consommation pour le Tchad (159 kg/personne/an). La situation pastorale est marquée par d'importants déficits fourragers dans les régions de Wadi Fira, Ouaddaï, Batha, Kanem, Bahr El Ghazal, Ennedi Est, Guéra, Ennedi Ouest, Hadjer Lamis et Borkou. Cette situation a provoqué une descente précoce des transhumants (dès le mois de septembre), engendrant une forte concentration du bétail dans les zones les plus pourvues en pâturage, entraînant de fréquents conflits agriculteurs-éleveurs.



Approvisionnement

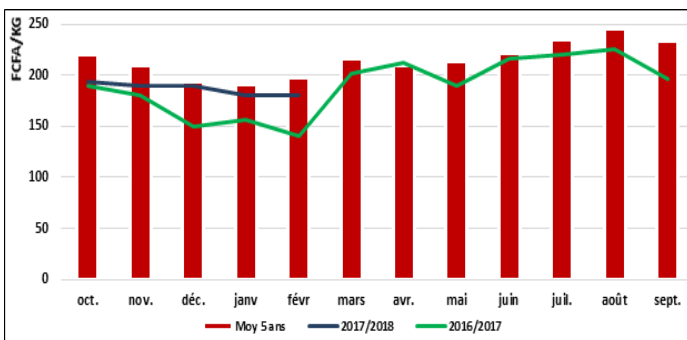
Les marchés sont bien approvisionnés en produits vivriers issus des récoltes de cette année, des stocks commerçants et des importations des produits manufacturés (pâtes alimentaires, farine de blé, riz, huile, sucre) en provenance du Soudan, de la Libye et du Cameroun. Toutefois, les marchés des régions du Borkou, de l'Ennedi Est, de l'Ennedi Ouest et du Tibesti sont affectés par la baisse des importations de la Libye et du Soudan du fait de l'insécurité. La demande céréalière reste inférieure à celle d'une année normale de manière générale à l'exception de quelques zones déficitaires où elle est importante à cause de la reconstitution des stocks commerçants.

Sur les marchés de bétail, la demande est faible à cause de la baisse considérable des exportations vers le Nigeria, le Soudan et la Libye. Par exemple, sur les marchés de Mao et Mondo, les prix des petits ruminants est en baisse respectivement de 21 et 22 pourcent, comparés à la moyenne quinquennale.

Evolution des prix

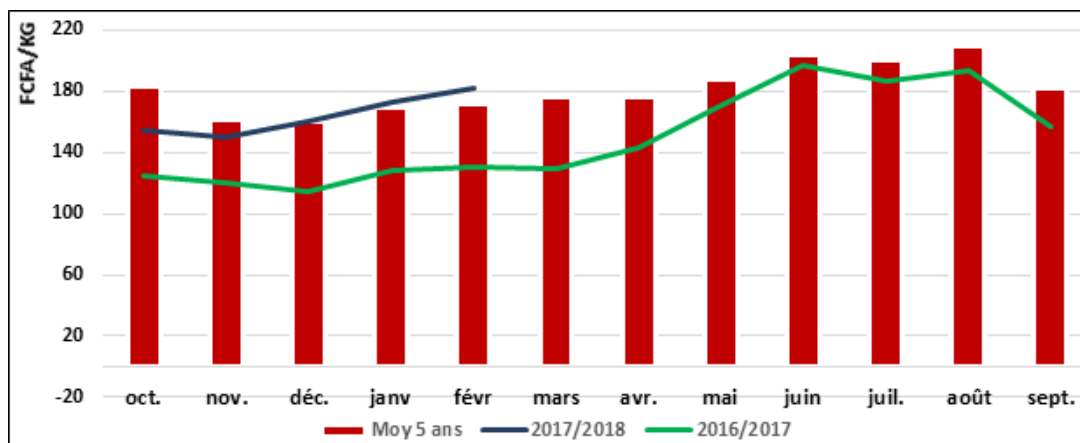
Les prix des céréales en février sont assez stables dans l'ensemble du territoire, allant de -8% en zone sahélienne à +3% en zone soudanienne, à cause de la faible demande des ménages. A Moundou, une baisse de 14 pourcent est rapportée sur le prix du mil en février 2018, alors qu'à Abéché, on note une baisse de 9 pourcent comparée à la moyenne quinquennale (graphique 2). Une timide reprise est rapportée sur le sorgho qui affiche une légère hausse nationale de 16 pourcent. A Abéché et Sarh, des légères hausses respectives de 7 et 6 pourcent, comparées à la moyenne quinquennale sont enregistrées pour le sorgho (Graphique 3). Toutefois, une hausse de 18% du prix du sorgho est observée à Mangalmé, comparé à la moyenne quinquennale à cause de la mauvaise récolte du berbéré.

Graphique 2: Evolution du prix du mil à la consommation à Abéché



Source : FEWS NET

Graphique 3 : Evolution du prix du sorgho à la consommation à Sarh



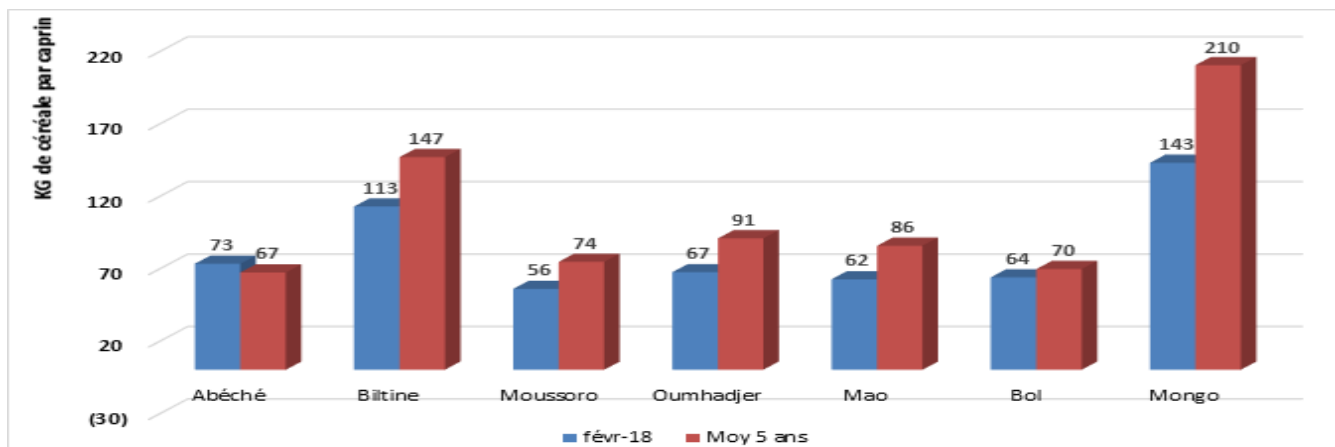
Source : FEWS NET

■ Analyse des termes de l'échange

Malgré la baisse de prix des céréales, les Termes de l'Echange (TDE) petit ruminants/céréales se sont détériorés en défaveur des ménages pasteurs et agropasteurs. Les baisses des TDE les plus marquées par rapport à ceux de la moyenne de cinq dernières années sont enregistrées à Mongo (32%), Mao (27%), Oum Hadjer (26%), Moussoro (25%) et Biltine (23%). Cette détérioration des termes de l'échange réduit le pouvoir d'achat et limite l'accès aux aliments aux ménages pasteurs et agropasteurs (Graphique 4).

Cependant, les TDE sont en faveur de l'éleveur à Abéché où un caprin moyen rapporte 73 kg de mil en février 2018, alors qu'en année normale (moyenne de cinq dernières années), il ne rapportait que 67 kg, soit une hausse de 9% (Graphique 4).

Graphique 4 : Evolution des termes de l'échange bétail/céréales



Source : FEWS NET



Situation alimentaire

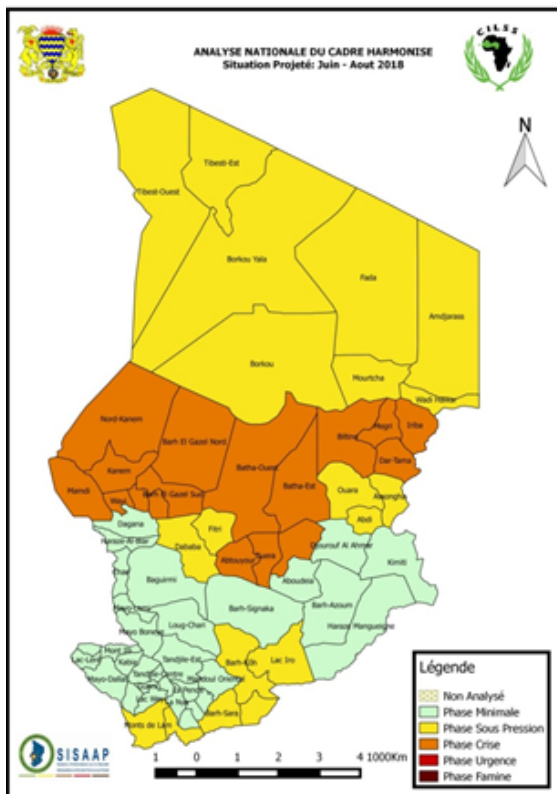
Les résultats de l'atelier du Cadre Harmonisé d'identification et d'analyse des zones à risque et des populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle, tenu du 12 au 17 mars 2018, à N'Djaména révèlent que :

a) Pour la période courante (Mars à Mai 2018), Aucun département n'est classé en «phase famine» ou en « phase urgence », mais huit (8) départements (Wayi, Mamdi, Fouli, Kaya, Nord-Kanem, Mangalmé, Batha-Est et Biltine) sont en «phase crise», quinze (15) départements en «phase sous pression» et trente huit (38) départements en «phase minimale».

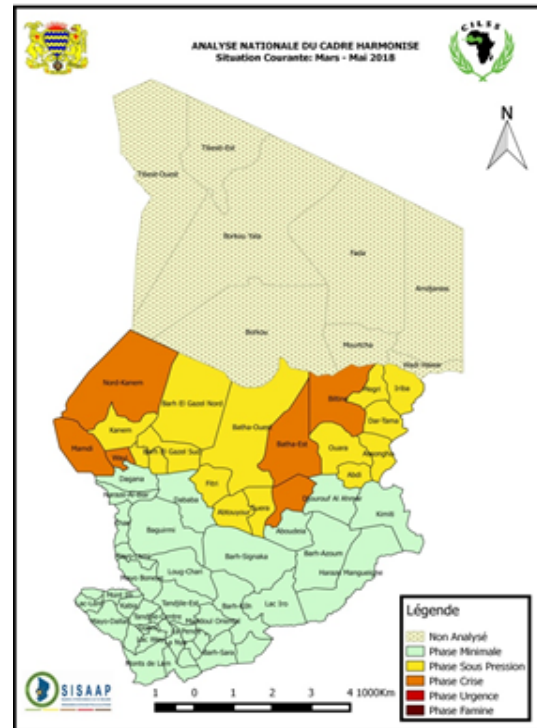
Aucune population n'est en « phase famine », mais 17.084 personnes sont identifiées en «phase urgence» et 606.897 personnes en «phase crise». Ces personnes nécessitent une assistance humanitaire y compris une aide alimentaire gratuite et autres activités de renforcement de la nutrition, de la santé, des moyens d'existence et des capacités de résilience.

Les populations en phase «sous pression» estimées à 2.392.802 personnes et celles en «phase minimale» estimée à 10.444.446 personnes, n'ont pas besoin d'une assistance humanitaire immédiate, mais nécessitent un soutien pour renforcer leur résilience, développer leurs moyens d'existence

Carte 2



Carte 1



b) Pour la période projetée (Juin à Août 2018) : Aucun département ne sera en «phase famine» ou en «phase urgence», mais dix neuf (19) départements seront en «phase crise», dix neuf (19) départements en «phase sous pression» et trente un (31) départements en «phase minimale».

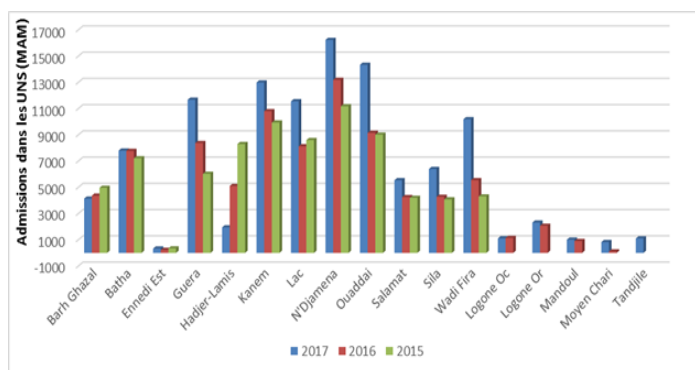
Aucune population ne sera en «phase famine», par contre 34.038 personnes seront en «phase urgence» et 956.668 personnes en «phase crise». Ces personnes nécessiteront une assistance humanitaire y compris une aide alimentaire gratuite, des ventes à prix modérés et autres activités de relèvement et de renforcement de la nutrition, de la santé, des moyens d'existence et des capacités de résilience.

Les populations en «phase sous pression» estimées à 2.937.710 personnes et celles en «phase minimale», environ 9.717.270 personnes, n'auront pas besoin d'une assistance humanitaire immédiate, mais nécessiteront un soutien pour renforcer leur résilience, développer leurs moyens d'existence et maintenir le taux de malnutrition aiguë à des niveaux acceptables

Situation nutritionnelle

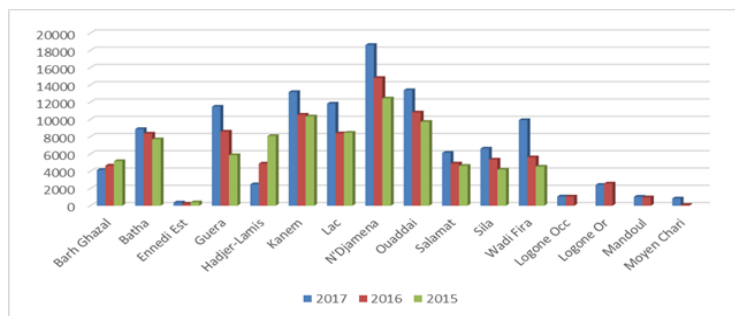
Les admissions dans les centres de santé de MAS et MAM durant le dernier trimestre de 2017 sont globalement en hausse par rapport à celle de l'année 2016 et de 2015. Les nombres des admissions les plus élevés sont enregistrés à N'Djamena et dans les régions du Sahel (Graphiques 5 et 6). Cette augmentation des admissions pourrait s'expliquer par la dégradation de la situation alimentaire. Par contre dans les régions de la zone Saharienne et Soudanienne, on observe une faible admission dans les centres de santé.

Graphique 6 : admissions de la Malnutrition Aigüe Modérée (MAM)



Source : DNTA/UNICEF

Graphique 5 : admissions de la Malnutrition Aigüe Sévère (UNA et UNT)



Source : DNTA/UNICEF

b) Assurer la prévention et la prise en charge de 169.172 enfants de moins de cinq ans atteints de malnutrition aiguë sévère (MAS), 322.420 enfants atteints de malnutrition aiguë modérée (MAM) et 116.421 femmes enceintes et allaitantes souffrant de malnutrition. Le coût de l'appui nutritionnel est estimé à 46.264.995.348 F CFA. Quinze (15) régions ont été identifiées comme étant dans une situation de malnutrition critique, sur la base des critères de l'OMS selon lesquels une région avec une prévalence de MAG $\geq 15\%$ et/ou de MAS $\geq 2\%$ est dans une situation critique.

c) Fournir un appui au relèvement de 103.997 ménages affectés par l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, afin de leur permettre de disposer des intrants pour relancer leurs activités de production pendant la prochaine campagne agropastorale et de contre-saison. Le coût de l'appui au relèvement des ménages en ISAN s'élève à 4.783.869.667 F CFA.

d) Apporter un appui en aliment bétail et en produits antiparasitaires en vente à prix modérés aux ménages d'agropasteurs et pasteurs affectés pour permettre la préservation de leurs moyens d'existence. Cet appui, d'un coût estimé à 7.359.526.326 F CFA, permet de couvrir les besoins de 1.493.747 têtes de bétails (bovins, ovins, caprins et camélins) appartenant à environ 72.727 ménages.

e) Mettre en place une cellule légère de suivi-évaluation et de plaidoyer, composée de services de l'Etat et des partenaires techniques, pour assurer le suivi-évaluation de la mise en œuvre du PNR et contribuer à la mobilisation des ressources. Pour accomplir sa mission, la cellule mettra en place une feuille de route pour le suivi des actions du PNR sur le terrain, à raison de 10 jours de mission par mois pendant trois (3) mois. Le coût de fonctionnement de ladite cellule est estimé à 82.282.500 F CFA.

Si des mesures appropriées ne sont pas prises pour la mise en œuvre de ce PNR pendant la période courante (Mars à Mai 2018), la situation risquerait de se détériorer et le coût de la réponse passerait alors de 75.361.244.675 F CFA à environ 91 957 163 224 F CFA. Il convient de rappeler que pour l'assistance alimentaire, la période de couverture de besoins va de Mars à Mai 2018 (période courante) et de Juin à Août 2018 (période projetée). Par contre, la prévention et la prise en charge de la malnutrition des enfants et des femmes enceintes et allaitantes ont été établies sur une période de 12 mois, avec une ration de couverture de 90 jours pendant la période de soudure pour les enfants de 6 à 23 mois. Pour le bétail des agropasteurs et pasteurs, la réponse couvre principalement la période de soudure pastorale (Avril à Juillet 2018). Le PNR ainsi élaboré constitue le principal référentiel pour toutes les interventions en matière de prévention et de gestion des crises alimentaires, nutritionnelles et pastorales au Tchad.

Plan de réponse

Sur la base des résultats définitifs de la campagne agro-pastorale 2017/2018 et de l'atelier du CH qui s'est déroulé du 12 au 17 Mars 2018, un atelier technique a regroupé les principaux acteurs de la sécurité alimentaire, de la nutrition et du pastoralisme pour la mise à jour du Plan National de Réponse (PNR) en soutien aux populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle. Cet atelier technique qui s'est déroulé du 30 au 31 mars 2018 a permis de mettre à jour de manière participative et consensuelle le PNR 2017/2018, d'un coût global évalué à 75.361.244.675 F CFA et dont les principaux objectifs sont de :

a) Apporter une assistance alimentaire constituée des vivres et/ou des transferts monétaires aux populations en « phase crise » et « phase urgence » estimée à 623.983 personnes. Les vivres seront distribués gratuitement aux populations en insécurité alimentaire. Le coût de l'assistance alimentaire est de 16.870.570.835 F CFA. Si aucune assistance n'est apportée à ces personnes pendant la période courante, la situation alimentaire risquerait de se détériorer et 990.707 personnes seraient en insécurité alimentaire et nutritionnelle pendant la période projetée (période de soudure). Dans ce cas, le coût de l'assistance alimentaire s'élèverait à 28.631.027.717 F CFA.



■ DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Hassanty Oumar Chaïb, Coordonnateur du SISAAP.

■ REDACTEUR EN CHEF :

LUC MANGA, Expert Sécurité Alimentaire SISAAP/FAO.

■ EQUIPE DE REDACTION DE LA SYNTHÈSE:

Experts du SISAAP et Assistance Technique FAO

■ CONTRIBUTIONS :

Services Pourvoyeurs d'Information Etatiques (DNNTA, DESPA, DSSP, DPAS, DPVC, SODELAC, ONDR, ONASA, PNSA, DPA, DEAM), Points Focaux des Régions du SISAAP (22) et Partenaires Techniques (FAO, FEWS NET, PAM, UNICEF, CROIX ROUGE, OXFAM, ACF, PUI, CARE INTERNATIONAL)

Pour toutes questions s'adresser à:

Hassanty Oumar Chaïb Coordonnateur National du SISAAP/Ministère de l'Agriculture/Tchad
Tel : +235-66297342, hassanty.chaib@gmail.com

MANGA LUC Expert Sécurité Alimentaire FAO/Tchad du SISAAP
Tel : +235-65222728 luc.manga@fao.org

Pour vos souscriptions à ce bulletin prière d'écrire à :

Idriss Hassan Lalouche Kostam : idriss.kostam@gmail.com copiant les deux adresses précédentes
Ministère de l'Agriculture du Tchad
SISAAP, BP 441 N'Djamena, Tchad, Tel +235 22 52 21 01/22 52 21 06
Représentation de la FAO au Tchad
Rue 2058, Avenue Felix Eboué B.P. 101 N'Djamena-Tchad, www.fao.org

